

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil Municipal, tenue samedi le 1 juin 2019 à 9h00 à la salle Armand McDonald située au 118, Croissant des Trois-Lacs, Municipalité de Lantier.

Sont présents : Carole B. Dussault, conseillère ; Noël Lanthier, conseiller; Denis Godmer, conseiller; Francine Carignan, conseillère; Ronald Pilon conseiller; formant quorum sous la présidence de monsieur le maire, Richard Forget.

Est également présent, la directeur général et secrétaire-trésorier Benoit Charbonneau

Est absente : la conseillère Marie-Josée Leroux.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Les membres présents à l'ouverture de la séance extraordinaire formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée par le président.

Monsieur le Maire souhaite la bienvenue et déclare la séance ouverte à 9 h 00.

2019.06.108

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DU 1 JUIN 2019

ATTENDU QUE les membres du conseil renoncent à la lecture de l'ordre du jour;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Noël Lanthier

ET RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour tel que déposé et, en conséquence, il demeure ouvert à toute modification.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers présents.

ORDRE DU JOUR

Ouverture de la séance

1. Adoption de l'ordre du jour du 1 juin 2019
2. Explication du premier projet de règlement 206-2019
3. Explication du premier projet de résolution PPCMOI 2019-014
Période de questions
4. Levée de la séance ordinaire du conseil

2019.06.109

2. EXPLICATION DU PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT 206-2019

Le premier projet de règlement 206-2019 modifiant le règlement de zonage 154-2014 afin de modifier les dispositions relatives aux ouvrages interdits en bande de protection riveraine, aux saillies ainsi qu'à la location des maisons et des chalets sur le territoire.

Le responsable du service de l'urbanisme fait le résumé du règlement.

Audition des commentaires :

2019.06.110

3. EXPLICATION DU PREMIER PROJET DE RÉOLUTION PPCMOI 2019-014

Le premier projet de résolution numéro 2019.05.087, adoptée en vertu du règlement numéro 184-2017 – PPCMOI – Projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble – concernant le bâtiment situé au 615, boulevard Rolland-Cloutier sur le lot existant 15-P du rang 9 du canton de Doncaster au cadastre de la municipalité de Lantier, circonscription foncière de Terrebonne – utilisation d'une partie du rez-de-chaussée d'un bâtiment de type habitation multifamiliale isolée existante à des fins de «Restauration» et de «Service professionnel associable à l'habitation», sur l'immeuble identifié par le matricule 4511-35-5032 en zone 10V.

Le responsable du service de l'urbanisme fait le résumé du premier projet

PPCMOI.

Audition des commentaires :

PERIODE DE QUESTIONS

Monsieur le maire invite les citoyens à la période de questions

2019.06.111

4. LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés, il est proposé par le conseiller Denis Godmer

ET RÉSOLU que la présente session extraordinaire du conseil soit levée à 9 h 06.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers présents.

Benoit Charbonneau
Directeur général et secrétaire-trésorier

Richard Forget,
Maire

Je, Richard Forget, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature pour moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du code municipal.